



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 MARS 2023**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

**Membres présents** : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, M. RITTER Fabrice, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

**Membres absents excusés**: Mme BUFF Christiane,

**Membres absents non excusés** ---

**Pouvoirs**: Mme BUFF à Mme CABIROL,

**Date de la convocation**: 17 mars 2023

**Avant de passer à l'ordre du jour**:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme TRITSCHLER Patricia,

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 2 MARS 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 2 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés ( L.2122-22-4° )	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres ( L.2122-22-6° )	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière ( L.2122-22-8° )	NEANT	
Droit de préemption urbain ( L.2122-22 -15° )	Renonciation à la préemption d'un terrain 13 Rue du Moulin ( terrain JOHNER )	7 mars 2023
Droit de priorité ( L.2122-22-22° )	NEANT	

Madame le Maire présente le tableau des indemnités perçues par les élus au cours de l'exercice 2022.

### **BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2023**

Dans le cadre de l'adoption du budget primitif de l'exercice 2023, le Conseil Municipal approuve:

- la subvention versée aux coopératives scolaires du RPI d'un montant de 60 € par enfant domicilié à BIBLISHEIM et scolarisé dans une école du RPI;
- les subventions communales accordées pour l'exercice 2023:

Caritas Secours catholique :	250,00 €
Coopératives scolaires :	1.440,00 €
Divers :	310,00 €
- le maintien des taux des contributions directes commune suit:

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties :	30,06 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties :	77,82 %
Taxe d'habitation ( résidences secondaires )	14,60 %

- l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2023 comme suit:

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
----------------------------------

DEPENSES:	299.647,34 €
RECETTES:	299.647,34 €

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
---------------------------------

DEPENSES:	233.931,30 €
RECETTES:	233.931,30 €

- l'autorisation donnée au maire pour effectuer des virement de crédits de chapitre à chapitre ( hors frais de personnel ) en section de fonctionnement et en section d'investissement.

### **DENOMINATION DE RUE DANS LE LOTISSEMENT**

Madame le Maire rappelle que la dénomination des rues est une compétence du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal décide de dénommer la nouvelle rue dans le lotissement La Prairie 2, **Rue des Prés**

### **MANDAT SPECIAL POUR LE DEPLACEMENT D'UN ELU**

Le déplacement de Madame le Maire à PARIS ayant été annulé, ce point est devenu sans objet.

## DIVERS

### ➤ **France Lithium**

Quelques parcelles à BIBLISHEIM pourraient être concernées par des forages. Madame le Maire recevra les responsables du projet en mairie.

### ➤ **Agrandissement de la Maison des Associations**

Madame le Maire présente les propositions d'agrandissement de la Maison des Associations. La version avec un toit plat aurait la préférence du conseil, mais les fenêtres devraient être reconsidérées. Un chiffrage devra encore être transmis.

### ➤ **Ecole**

Lors du Conseil d'Ecole, le personnel enseignant a relevé les problèmes de chauffage dus à la nouvelle installation et ont déploré l'absence de solution de repli. Un technicien de De Dietrich était sur place pour trouver une solution.

Aucune fermeture de classe n'est prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

### ➤ **Forêt d'exception**

Monsieur RITTER a participé à une réunion avec l'ONF pour une présentation du projet *Forêt d'exception* concernant la forêt domaniale. Les projets touristiques seront mis en valeur.

Après une discussion sur la gestion de la forêt, le Conseil Municipal déplore l'absence de communication de la part de l'ONF et l'insuffisance de communication.

### ➤ **Informations diverses**

⇒ *Antenne relais*: Aucune information n'a été reçue en mairie.

⇒ *Agrandissement de la Maison des Associations*: les propositions n'ont pas encore été transmises en mairie

⇒ *TAG*: Madame le Maire a porté plainte à la gendarmerie de WOERTH. Le mur de la mairie devra être repeint.

⇒ *Piste cyclable*: l'utilisation régulière de la piste cyclable par un vélomoteur a été constatée. Le Conseil Municipal rappelle que la piste cyclable est réservée aux vélos.

⇒ *Repas de l'Age d'Or*: 45 personnes ont participé au repas organisé par l'Age d'Or.

⇒ *Transmétaux*: de mauvaises odeurs ont été constatées à plusieurs périodes.

⇒ *Assemblée Générale de la FDSEA*: Monsieur DEUTSCH informe le Conseil qu'il a assisté à l'assemblée générale de la FDSEA et en présente le compte rendu.

⇒ *Viste des logements*: la visite des logements aura lieu le 29 avril à 10 heures afin de constater l'état des lieux et les travaux à réaliser.

*Fin de la réunion : 22 H 00*

**Le Maire**

**Mireille CABIROL de SAINT GEORGES**

*Mireille Cabirol de Saint Georges*

